

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE**  
ET D'APICULTURE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

---

**XVII<sup>e</sup> Volume.**  
**N<sup>o</sup> 3. — Mars 1897.**

---

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — ..... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

---

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

---

**SENLIS**  
IMPRIMERIE TH. NOUVIAN  
place de l'Hôtel-de-Ville.

1897

#### MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — Tassin père. — Deslandes père.

#### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

#### BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*. — M. Cossin, *secrétaire*. — M. Jassemmin, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. — M. Macret, *secrétaire-général*.

#### BUREAU GÉNÉRAL

*Président* : M. Thirion. — *Vice-Présidents* : MM. Brochon, Morel et Vantroys. — *Secrétaire-Général* : M. Delamotte. — *Secrétaire-Général-Adjoint* : M. Pillois. — *Secrétaire* : M. Lestocart. — *Secrétaire pour l'Apiculture* : M. Hardret. — *Trésorier* : M. Choquet (Jules). — *Trésorier-Adjoint* : M. Noché. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Cavaillier. — *Conservateur du Matériel* : M. Tirlet.

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Bordier, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Salot, Testard, Vaudier, Billion.

#### JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

#### BUREAUX DES SECTIONS

**BETZ.** — *Président* : M. Roblin. *Vice-Président* : M. Doucet. *Secrétaire* : M. Caron. *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Hennebicq.  
**CREIL.** — *Président* : M. Pauquet. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Lachassaigne. *Délégués* : MM. Richard-Mallet et Grouas.  
**CREPY-EN-VALOIS.** — *Président* : M. Chopinet. *V.-Présidents* : MM. Petit et Lemercier. — *Secrétaire* : M. Francolin. *V.-Secrétaire* : M. Gannier. *Trésorier* : M. Legros. *Délégué* : M. Choron.  
**GOUVIEUX (Sous-Section).** — *Président* : M. Cusse. *Vice-Présidents* : MM. Bessin père et Chapon. *Secrétaire* : M. Sylvain Berger. *Délégués* : MM. Bassier et Bex.  
**LA CHAPELLE-EN-SERVAL.** — *Présid.* : M. *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.  
**NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.** — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Delépine. *Secrétaire* : M. Grélez père. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun. *Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Bellot.  
**PONT-SAINTE-MAXENCE.** — *Président* : M. *Vice-Présid.* : M. *Secrétaire* : M. *V.-Sec.* : M. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefebvre.

## BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

ET D'APICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



Société d'Histoire et  
d'Archéologie de Senlis

Notice : 10012  
5707

SHAS



0 000000 052177

SOCIÉTÉ  
**D'HORTICULTURE**

ET D'APICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

---

**Bulletin des Travaux de la Société.**

---

XVI<sup>e</sup> VOLUME

**Années 1895-1896.**

---

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE TH. NOUVIAN  
Place de l'Hôtel-de-Ville.

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

### Séance de la Section centrale

DU 7 MARS 1897.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Sont admis membres de la Société :

MM. MIRVILLE, à Senlis.

THIEUX, jardinier chez M. Henriot, à Saint-Nicolas.

FERRARD, grainier, 15, rue de l'Arcade, Paris.

LÉTRILLARD père, à Chamant.

PERTHUISOT, garçon jardinier à Ognon.

Sont présentés :

MM. TRONCIN et TRONCIN (André), à Chamant (par MM. Pillois, Billion et Létrillard).

BULON, jardinier chez M. Dufour, à Aumont (par MM. Leroux et Chéret).

Sont déposés sur le bureau par M. le Président :

La Semaine horticole. — La Revue horticole. — Le Catalogue des Fruits à l'étude (Société pomologique). — Programme de l'Exposition de la Société nationale de France, du 2 au 7 juin 1897. — Les Fleurs et notre littérature contemporaine, par M. G. Viaud. — L'Horticulture poitevine, de M. Bruant.

Les Catalogues de MM. Depaiffe, grainier à Carignan ; — Pigneux, toitures en ciment, à Reims ; — Cassorel, constructeur à Saint-Sauveur-Arras ; — Lagarrigue, Cannas et Dalhias, à Murviel (Hérault) ; — Félix Vivien, grainier à Leurres (Côte-d'Or) ; — Fichet, insecticide, à Vincennes ; — Bruant, pépiniériste, à Poitiers ; — Férard, grainier, rue de l'Arcade, Paris.

XVII<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 3. — MARS 1897.

Sur la demande de M. Pillois, M. Férard, grainier à Paris, fait don à la Société d'un grand nombre de paquets de graines de fleurs, de légumes et d'oignons à fleurs, pour être distribués aux Sociétaires. — Les remerciements les plus vifs sont adressés à MM. Férard et Pillois.

M. le Professeur est heureux d'apprendre à l'assemblée que, dans le cours de 1896, M. Roger Barbier a donné gracieusement au jardin deux tombereaux de fumier.

Des remerciements sont votés à l'unanimité à M. Barbier.

Il nous est bien permis d'espérer que ces généreux amis de la Société trouveront des imitateurs.

M. le Secrétaire-Général donne lecture du procès-verbal de la séance du Conseil d'administration :

M. Tirlet est chargé de faire exécuter et surveiller divers travaux indispensables au jardin.

*Concours de 1897.* — Ces concours auront lieu le deuxième dimanche de juin et le deuxième dimanche de novembre.

*Visites de jardin.* — Le dernier délai pour les demandes est fixé à la réunion de mai, sauf pour les cultures spéciales.

Sont nommés membres de la Commission : MM. Delamotte, secrétaire-général ; Pillois, Vaudier, Berger, Testard, Pecquet, Tirlet.

*Garçons jardiniers.* — Tous les garçons jardiniers dont le chef est sociétaire sont admis à titre gracieux aux séances et aux leçons. Néanmoins, tout garçon jardinier désirant rester membre de la Société aux conditions actuelles, devra verser la demi-cotisation entre les mains du Trésorier, lors de son inscription.

La séance est levée après le tirage de la tombola et la distribution des graines offertes par M. Férard.

*Apports en séance :*

M. CHÉRET, jardinier chez M. Thirion : Pommes Canada,

Linneous, Newton ; Poires Beurré-Perrault. — *Mention honorable.*

M. POUILLARD : Coulants de Fraisiers pour liens.

Couper les coulants de Fraisiers, les mettre au soleil deux ou trois heures ; lorsqu'ils sont secs, les rentrer. Au moment de s'en servir, les mettre à l'eau. On possède de cette manière des liens pour toute l'année et ne coûtant rien.

---

## PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

### Section de Crépy-en-Valois.

#### ÉTUDE SPÉCIALE DES ROSES

SÉANCE DU 14 FÉVRIER 1897.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Petit, vice-président.

Les membres présents sont : MM. Petit, Choron, Gannier, Gacongne, Ducró, Lafontaine, Despierres, Montiers, Dandrieux, Fasquelle, Bretonne, Legros, Droux, Gaillard, Weissembürger, MM. les instituteurs de Béthancourt, de Rouville, et M. Francolin, secrétaire.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, M. Lozet, professeur, fait une conférence sur la taille d'hiver.

Quoique tous les horticulteurs ne soient pas d'accord sur la question de savoir par quels arbres doit commencer la taille, il est certain, dit M. Lozet, qu'on peut poser en principe que cette opération doit être appliquée tout d'abord aux arbres qui entrent les premiers en végétation ; par conséquent, il faut tailler les arbres à fruits à noyau en premier lieu, puis continuer par les arbres à fruits à pépins, et terminer par la vigne.

M. Lozet traite ensuite, avec tous les détails qu'elle com-

porte, la taille du pêcher, et termine sa conférence par des explications sur la culture du rosier Bourbon.

M. GAILLARD, membre sociétaire, a obtenu une *mention simple* pour son apport d'Asperges (culture forcée), et une *mention honorable* pour un lot de Fleurs comprenant des Violettes (variété *Princesse de Galles*) et trois Cyclamens.

M. CHORON, à titre de curiosité, a fait l'apport d'une magnifique gravure représentant un énorme pied de vigne cultivé sous verre. L'assemblée lui adresse ses félicitations.

Séance levée à quatre heures, après le tirage de la tombola.

---

SÉANCE DU 14 MARS 1897.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Petit, vice-président.

Sont présents : MM. Petit, Chopinet, Lemercier, Fasquelle, Godard, Gannier, Droux, Weissebürger, Pillan, Despierres, Ducrô, Gaillard, Montiers, Breton et Francolin.

Le Secrétaire donne lecture :

1° Du procès-verbal de la précédente séance.

2° D'un télégramme de M. Lozet, professeur, s'excusant de ne pouvoir venir par suite de la maladie de M<sup>me</sup> Lozet.

Sur la proposition de son Président, la Section, à l'unanimité, adresse à M. Lozet l'expression de sa douloureuse sympathie.

« La leçon de ce jour, dit M. Petit, devait porter sur la greffe en fente ; il m'est impossible de traiter ce sujet ; néanmoins, en l'absence du professeur, et pour donner quelque intérêt à notre séance, j'ai pensé à vous entretenir des travaux du mois applicables au *Rosarium*. »

L'entretien de M. le Président peut se résumer ainsi :

« La greffe en fente peut aussi s'appliquer au rosier ; mais elle n'est pas pratique pour cet arbuste dont la tige moëlleuse se cicatrise difficilement. On n'opère donc ce greffage qu'à

titre de curiosité. La tête qui se développe d'une greffe en fente est facilement arrachée par le vent, et, souvent, l'églantier meurt à son extrémité, faisant par conséquent périr la greffe. La greffe en fente sur racine, qui donne d'excellents résultats en hiver, ne saurait non plus être pratiquée avec succès pendant le mois de mars.

« Vers la fin de ce mois et dans le mois suivant, on peut, avec beaucoup de chances de succès, opérer la greffe en écusson sur rameau de l'année précédente, et même directement sur la tige de certains églantiers dont l'écorce, n'ayant pas plus de deux ou trois ans, se soulève facilement, à la première montée de la sève. Cette façon d'opérer donne une greffe à œil poussant souvent très vigoureux, et forme de fort beaux sujets dans la même année.

« L'écusson doit être choisi avec soin sur un sujet bien en sève et aussi près que possible de l'extrémité de la branche qui a été rabattue par la taille.

« Dans le mois de mars, il faut aussi tailler tous les rosiers qui ne l'ont pas été avant l'hiver et dans le mois précédent. Il faut tailler court, c'est-à-dire à un ou deux yeux, les sujets à bois court (*Mabel Morisson, Comte Henri Rignon*), et long, soit six ou huit yeux, les sujets à bois long (*Homère, Ophiric, Duc de Bragançe*), en tenant compte de la moyenne entre ces deux extrémités.

« Les rosiers sarmenteux qui sont palissés, doivent être taillés assez court les deux premières années de leur développement, pour éviter que la base ne se dénude au profit de l'extrémité des branches. Il faut renouveler les liens des branches palissées, et lier les branches non palissées avant la pousse des bourgeons, car, alors, on en casse beaucoup pendant l'opération.

« Les rosiers sarmenteux ne servent pas uniquement à faire des tonnelles ou à garnir des murs ; plantés en plate-bande, ils peuvent faire des parterres de roses superbes avec peu de sujets. Voici comment on opère :

« Les rosiers étant plantés à un mètre et plus les uns des autres, les branches ne sont pas taillées ; on les couche toutes sur la terre, en rayonnant autour du pied et en les appliquant au sol avec de petits crochets de bois. De cette façon, tous les yeux se développent et fleurissent. En entrelaçant les variétés, on obtient un effet magnifique. De plus, si on a soin d'inciser légèrement les branches à l'endroit où elles sont en contact avec la terre, il se forme un marcottage et on peut séparer les nouveaux sujets du pied mère quand ils sont suffisamment enracinés.

« Les trois variétés : *Will Allen Richardson* (jaune), *Reine Marie-Henriette* (rouge), et *Aimé Vibert* (blanc), ainsi mélangées, font un massif de grand effet.

« C'est aussi le moment des plantations, surtout pour les variétés rustiques (quoique la plantation automnale soit préférable). Les thés et les variétés délicates qui ont passé l'hiver en jauge et à l'abri, peuvent encore attendre pour être plantés.

« On doit commencer les hostilités contre le puceron. En effet, les insectes femelles fécondés à l'automne, passent l'hiver sur les rosiers. Les premiers froids durcissent leur peau, qui devient jaune et brillante et forme une espèce de chrysalide dans laquelle ils sont à l'abri des gelées. Au printemps, cette enveloppe tombe et met l'insecte à nu qui pond immédiatement. Le puceron étant très prolifique, il n'y a donc rien d'étonnant à voir de jeunes pousses de rosiers complètement couvertes d'insectes aussitôt leur apparition. Une bonne pulvérisation au jus de tabac à 45 % est donc nécessaire si on veut éviter l'invasion de ce désagréable parasite.

« Une petite opération à faire à cette saison, peu pratiquée et pourtant bien nécessaire, consiste à enduire l'extrémité des tiges des églantiers greffés ou non, d'un peu de mastic à greffer. On évite ainsi que la moëlle mise à nu ne soit attaquée par les insectes, et que l'action simultanée de l'eau et

du soleil ne fasse fendre la tige, ce qui cause la mort de l'extrémité de l'églantier, amène sa pourriture et fait périr les greffes qui sont près de l'extrémité des tiges. Il faut avoir soin de couper les ligatures de laine ou de rafia des écussons de l'année précédente, pour éviter un étranglement qui empêcherait l'écusson de recevoir la sève. »

M. Petit présente ensuite à ses collègues deux petites brochures très utiles au rosieriste amateur ; l'une est intitulée : « *Culture du Rosier*, par KETTEN FRÈRES » ; l'autre est le « *Calendrier du Rosieriste*, par M. PETIT-COQ, de Corbehard ».

M. Francolin donne lecture d'un chapitre de ce dernier ouvrage intitulé : « *Mars* », et dans lequel il est encore pris d'utiles renseignements sur l'ébroussage des églantiers, leur plantation, l'action des hâles de Mars, le forçage des rosiers en pots, etc.

La Commission spéciale a statué sur l'apport suivant de M. DESPIERRES, membre sociétaire, et lui a attribué une *mention honorable*.

Un lot comprenant :

Une Rose (variété *Reine Olga de Wurtemberg*) obtenue dans une serre tempérée et ayant fleuri au commencement de février ; Pissenlits améliorés à cœur plein, Chicorée Witloof ; Radis demi-long écarlate à bout blanc ; Pommes de terre Victor ; Laitues à châssis, maraichère soissonnaise ; Laitue gotte parisienne.

### Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU JEUDI 25 FÉVRIER 1897.

Présent au bureau : M. Grélez, secrétaire. (M. Valadon s'est excusé auprès de M. Lozet.)

M. Lozet a fait, devant un auditoire composé de 44 élèves de l'Ecole des garçons de Nanteuil et de M. l'Instituteur de

Peroy, une intéressante leçon sur la taille des rameaux du Pécher.

M. Lozet a annoncé qu'à l'avenir, sa leçon ne commencera qu'à trois heures et demie.

La séance a été levée à trois heures.

---

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

*Influence du sujet sur la postérité du greffon.* — M. Duhamel du Monceau, dans ses remarquables recherches sur la *Physique des arbres*, avait dit : *La greffe peut servir à conserver les variétés, mais elle ne permet pas de créer des espèces nouvelles.* Les efforts tentés sur ce point sont venus donner un démenti formel à cette assertion. « Ils démontrent nettement que la greffe influe fortement sur les variétés, et que son action est comparable à celles de la culture et de l'hybridation. » M. Daniel a choisi comme sujets de ses expériences le *navet* et le *chou*, les *choux-raves*, le *chou de Bruxelles* et le *chou de Mortagne*. Les graines récoltées sur ces pieds greffés ont donné naissance à des choux nouveaux, offrant des caractères propres à la fois et au porte-greffe et au greffon. Des reproductions photographiques accompagnent le travail et lui donnent un intérêt plus grand encore. M. Daniel pousse plus loin ses investigations. Au mois de juin dernier, au Laboratoire de Biologie végétale de Fontainebleau, il greffe des *Aubergines* sur la *Tomate* commune. Sur quelques greffons d'Aubergines, il observa des fruits normaux seulement. « Mais un autre greffon possédait à la fois des fruits normaux et des fruits modifiés. Ceux-ci se présentaient eux-mêmes sous deux formes différentes : les uns avaient cette forme ovoïde lisse que l'on voit dans le *Solanum ovigerum* (plante aux œufs). Les autres rappelaient à s'y méprendre le fruit de la *Tomate*, dont ils

« possédaient à la fois les sillons profonds et la forme globuleuse. Mais tous ces fruits avaient conservé la couleur violet foncé de l'Aubergine. » Bien que parvenus à maturité, ils ne laissaient malheureusement paraître que des loges pour la plupart mal conformées et entièrement vides. Quelques-unes, il est vrai, portaient des ovules, mais ils étaient encore mal conformées. M. Daniel, nous l'espérons, reprendra ces expériences, et nous aurons un jour le plaisir d'en connaître les résultats.

(*Annales de la Société nantaise des Amis de l'Horticulture*).

\*  
\*\*

*Culture de la Rose Trémière*, par M. Frédéric JEANSON. — La multiplication de la Rose Trémière se fait par semis et par division de pieds ; mais la multiplication la plus usitée est le semis, et je n'indiquerai ici que ce mode de culture, dont on obtient de nouvelles variétés.

On sème en février et mars, et dans la première quinzaine de septembre, dans une terre saine, légère et préparée à l'avance.

Quand les plants ont quelques feuilles, on les repique en pépinière à une distance au moins de 0<sup>m</sup>15 à 0<sup>m</sup>20 en tous sens, et aux mois d'octobre-novembre ou février-avril, suivant l'époque où l'on a fait le semis, on les met en place.

Alors il est utile de disposer autour de chaque pied un petit bassin pour faciliter l'arrosage, lequel doit être fait au moins deux ou trois fois par semaine, et surtout au début de la floraison, qui commence depuis le mois de juin jusqu'aux gelées.

Quand les plantes atteignent 25 à 30 centimètres de hauteur, il est essentiel de garnir ces bassins de paillis, ce qui a l'avantage d'entretenir le terrain constamment humide.

Pour éviter la maladie qui se met sur les Roses Trémières, c'est-à-dire le développement du cryptogame qui envahit les feuilles des malvacées et amène leur chute, il faut, dès les

premiers jours de juin, les soufrer comme on soufre la vigne et avoir soin de renouveler cette opération plusieurs fois. On aura ainsi des plantes bien saines ; faire ce travail toujours le matin, par la rosée.

La Rose Trémière sera pincée comme certaines plantes. Quand on veut avoir des sujets bas, en forme de boule, tête, etc., etc., il suffit de pincer de bonne heure, au printemps, la tige principale, ce qui augmente la croissance des tiges secondaires, lesquelles pourront être pincées également. Ces opérations ne nuisent nullement à la floraison ; au contraire, les fleurs deviennent plus grandes et les coloris plus vifs. On a donc tout avantage à traiter ainsi ces plantes.

(*Annales de la Société horticole de l'Aube*).

\*  
\* \*

*Maladie des Reine-Marguerite.* — Depuis quelques années, une maladie terrible sévit sur les Reine-Marguerite de l'Ecole florale du Jardin botanique et menace d'en rendre la culture impossible. Le fléau n'est pas localisé chez nous, car nous avons souvent entendu des horticulteurs se plaindre de ne plus pouvoir cultiver ces plantes pour la même cause.

Un peu avant l'époque de la floraison, des taches brunes apparaissent sur les feuilles, ces taches y grandissent et finissent par envahir le limbe tout entier. Elles apparaissent d'abord sur les feuilles inférieures d'un rameau, et gagnant peu à peu les supérieures, le tout finit par être envahi et périt sans que l'on ait pu trouver jusqu'à présent la cause du mal. Les traitements cupriques, le jus de tabac, le savon noir n'y ayant apporté aucun remède, nous avons essayé la fleur de soufre, et depuis une vingtaine de jours que cette matière a été répandue, la maladie n'a plus fait aucun progrès. D'autre part, des pieds plus jeunes ont été traités préventivement. Actuellement, ils ne présentent aucune trace de maladie, et tout nous permet d'espérer qu'ils resteront indemnes.

Nous conseillons donc à nos lecteurs dont les cultures seraient infestées de cette maladie de renouveler cette expérience et de se hâter de les soufrer avant que les dégâts ne soient irréparables.

(*Journal de la Société d'horticulture pratique du Rhône*).

\*  
\* \*

*Le Cedrela de la Chine* (*Cedrela sinensis* A. Juss). — Les *Cedrela*, qui appartiennent, comme les acajous (*Sweetenia* Roxb.), à la famille des Méliacées, croissent aussi pour la plupart dans les régions chaudes du globe. Leur bois rosé, généralement léger, est très beau et recherché pour l'ébénisterie et les emballages. Le *Cedrela sinensis* est la seule espèce, connue jusqu'ici, croissant sous des climats froids ou tempérés. Introduit du nord de la Chine, en 1862, par E. Simon, on ne peut encore indiquer les dimensions qu'il atteindra chez nous, mais tout fait supposer qu'elles seront celles d'un arbre de deuxième grandeur, c'est-à-dire de 15 à 20 mètres. Par son port et son feuillage, il rappelle assez l'*Ailante* ; mais, de très bonne heure, son écorce se gerce en lamelles. Il donne un bois rosé ou rougeâtre, assez dense (densité, environ 0,500), assez dur. Son grain est fin, et il prend un beau poli ; le bois parfait se fait de bonne heure, et l'aubier est peu abondant. Ce bois, dont nous n'avons pas d'analogue dans nos forêts, convient pour l'ébénisterie de luxe, la confection des écrins, coffrets, etc., en un mot, partout où l'on emploie l'acajou, tout en étant un peu inférieur à ce dernier.

Le *Cedrela* est d'une croissance rapide ; en trente ans, sur un sol calcaire d'assez mauvaise qualité, il arrive à atteindre 9 mètres de hauteur et 4<sup>m</sup> 30 de circonférence à 4 mètre du sol, et drageonne comme l'*Ailante*. Les plus grands froids de notre climat ne l'affectent pas.

Tous les terrains qui conviennent à l'*Ailante* semblent aussi lui convenir, c'est-à-dire que ce n'est pas une essence

difficile. Au point de vue de l'utilisation, c'est une espèce que l'on aura intérêt à introduire dans nos forêts par pieds isolés et même à en faire des plantations pures le long des berges, des rivières, sur les atterrissements des torrents, des ilots, des grands fleuves, etc. Le *Cedrela sinensis* est aussi, par son beau feuillage toujours très propre, non attaqué des insectes, et par ses longues panicules de fleurs, qu'il produit en août et septembre, un très bel arbre d'ornement. (*Bulletin de la Société nationale d'agriculture de France*).

\*  
\* \*

*Le Citronnier de Chine.* — M. Doumet-Adamson, membre correspondant de la Société nationale d'agriculture, qui a cultivé le Citronnier de Chine, a communiqué à cette compagnie les résultats qu'il en a obtenus.

Le Citronnier de Chine a supporté 25 degrés au-dessous de zéro et forme des buissons impénétrables à cause de ses épines. Il en a fait des haies et, au bout de trois ans de semis, il a obtenu des pousses de 40 à 50 centimètres. A cinq ans, on a des haies impénétrables.

Au printemps, il se couvre de fleurs blanches très élégantes donnant naissance à de petites oranges comme des mandarines. L'odeur en est désagréable, le fruit sent l'essence de térébenthine. Traité comme le fruit confit connu sous le nom de Chinois, le fruit de *Citrus* devient comestible comme plante de confiserie.

(*Le Moniteur d'horticulture.*)

\*  
\* \*

*Note sur la Culture des Hortensias.* — Culture en vase. — Une bouture de deux ans, sortant d'un godet de 3 pouces, doit être repotée dans un vase de 6 pouces au moins, pour obtenir des fleurs bleues. Ce procédé est infaillible avec la terre de bruyère de Privas (Ardèche). Mais il n'en est pas de même pour les anciennes plantes cultivées dans de grands

vases. Je dépoté en supprimant une certaine partie de la molle avec un outil bien tranchant ; ensuite je repote dans le même vase avec de la terre neuve ; là seulement je n'obtiens que des fleurs d'un beau rose, mesurant 20 centimètres, avec des pousses de 30 à 40 centimètres, mais jamais des fleurs bleues.

Culture en pleine terre. — Les plantes de deux à quatre ans sont placées dans un sol profond de 50 à 60 centimètres ; après deux ans de plantation, les plantes étant déjà fortes, on les taille à 40 ou 50 centimètres de hauteur ; les branches qui fleurissent mesurent 4 mètres, et les fleurs colossales atteignent 30 centimètres de diamètre. J'ai mesuré des bourgeons partant directement du tronc ayant 1<sup>m</sup>50 de longueur et ne possédant pas de boutons à fleur, mais avec de très larges feuilles d'un vert noirâtre.

Je remarque sur la totalité du massif une certaine quantité de jeunes boutons floraux, qui me font présager une floraison devant se prolonger bien avant dans l'automne.

Joseph MERMOUD,

*jardinier au château de Boisseron.*

(*Annales de la Société d'horticulture de l'Hérault*).

\*  
\* \*

*Emploi des paillis en horticulture.* — M. Petit, chef du laboratoire des recherches à l'École d'horticulture de Versailles, a publié dans le *Journal d'Agriculture pratique* un intéressant travail sur l'application des paillis.

On sait que l'influence du paillis est multiple. Au point de vue de la température, il intercepte les rayons solaires et retarde l'échauffement du sol avec d'autant plus d'intensité qu'il est plus épais.

Il influe sur l'humidité du sol. La vapeur d'eau qui se forme à la surface de la terre s'y maintient grâce au paillis. Puis le paillis aide à l'ameublissement du sol qui assure le succès des cultures. Il empêche la terre de se durcir et de

s'agglomérer sous l'influence des arrosages répétés, ce qui est très important pour la culture maraîchère.

Mais il résulte de ces réflexions que l'emploi du paillis est désavantageux au printemps, puisqu'il empêche la terre de se réchauffer. Une culture de romaines grises maraîchères a donné à l'are, sans paillis, 637 k. 40 et, avec paillis, 536 k. 70.

Le jardinier ne doit pas recourir trop tôt au paillis et l'emploi doit en être d'autant plus différé que la température générale se maintient plus froide.

La récolte augmentera, au contraire, par l'application des paillis, lorsqu'on avancera en saison et que le sol tendra à s'échauffer. Ils économiseront, en effet, la réserve d'eau du sol au profit de la végétation.

Seulement, à la longue, la sécheresse pénétrant plus profondément, le sol se dessèche sous le paillis et l'évaporation qui vient de la couche humide profonde ne se fait plus. Il faut donc que des arrosages viennent restituer l'humidité aux couches supérieures du sol et le paillis reprendra tous ses bons effets.

La conclusion est donc que le paillis ne fournit une augmentation notable de récolte pendant l'été que si l'on arrose ou si la sécheresse n'est pas persistante, et l'avantage de son emploi doit être attribué, non seulement à l'affaiblissement de l'évaporation, mais encore au maintien de l'ameublissement du sol.

\*  
\* \*

*Vénénosité du Primula obconica.* — La *Revue horticole* a publié un article de M. Mottet sur cette importante question, que M. Camille Tourtel, de Tantonville, appuie par la lettre suivante, adressée au Bulletin de la Société d'horticulture de Meaux :

« Monsieur le Rédacteur en chef,

« Vous avez fait paraître dans la dernière *Revue horticole* un article qui m'a rendu service, attendu qu'il m'a fait

connaître une maladie dont je souffrais, et que le médecin ne reconnaissait pas pour un eczéma simple. J'avais des démangeaisons horribles sur les mains, aux poignets et aux paupières. L'article de M. Mottet ayant appelé mon attention sur la vénénosité des *Primula obconica*, plantes auxquelles je donne des soins fréquents, je résolus tout de suite de ne plus toucher à ces plantes ; à partir de ce jour, les démangeaisons ont cessé, et aujourd'hui je n'ai plus rien.

« Un jardinier a voulu savoir si, vraiment, cette plante était vénéneuse ; il s'est frotté les mains et les bras avec les feuilles, et ses aides ont fait comme lui ; lui seul a eu les bras enflés.

« Je vous remercie d'avoir parlé de la vénénosité de cette plante, qui a dû probablement causer en France des accidents dont on ignorait la cause. Quant à moi, je me promets bien de ne plus toucher, sans gants, aux *Primula obconica*.

« Camille TOURTEL. »

\*  
\* \*

*Taille des Lilas.* — Les promeneurs qui ont admiré les belles têtes de lilas à haute tige dans les jardins des Tuileries et du Louvre, se demandent parfois comment on les conserve toujours à la même hauteur et comment on obtient une floraison annuelle de beaux thyrses à l'extrémité de tous les rameaux. Le moyen est simple : il consiste à tailler, à « rabattre » chaque tige qui a fleuri sur l'œil de la base. On ne conserve que les branches vigoureuses, qui ont le temps de se développer entièrement et de préparer dans l'année les boutons à fleurs terminaux qui assurent la floraison du printemps suivant.

(Bulletin mensuel de la Société agricole et horticole de l'arrondissement de Mantes.)

Observations faites dans la commune de Borest  
pendant les mois de

JANVIER 1897				FÉVRIER 1897					
DATE	HAUTEUR		TEMPÉRATURE		DATE	HAUTEUR		TEMPÉRATURE	
	D'EAU TOMBÉE		MAXIMA	MINIMA		D'EAU TOMBÉE		MAXIMA	MINIMA
1			82	1°	1	10 <sup>mm</sup> 6	11° 1	5° 1	
2			88	46	2	14 3	14	6 (7)	
3			8	33	3	3 1	14 1	7	
4			86	-7	4	2 1	15	5	
5			94	-5 5	5	6 2	15 1	5 2	
6			95	0 4	6	4	10 2	5 2	
7	2 6		107	21	7		6	3 2	
8	8 3		99	3 2	8		10 3	2 1	
9	4 1		10	4	9	6 2	10 1	2 3	
10			106	3 1	10	3 3	10 1	2	
11			11 1	2 8	11		8 3	-3	
12			7 3	1	12		8 2	-2 1	
13			5 4	0 1	13		10 2	-2 1	
14			5	0 2	14		10 1	-2	
15			4 9	0 1	15		10	3 1	
16			4	0	16		9 9	3 1	
17			4 5	-0 1	17		9 8	2 8	
18			4 6	-0 2	18		10	2 6	
19			4 1	0 1	19		10 1	2	
20			4	0 2	20		8 9	0 9	
21			3	-3 9	21		10	1	
22	2 1		0	-5 (1)	22		10 2	1 4	
23	2 1		0	-8 (2)	23		10 3	2	
24	2		0 2	-6 (3)	24		9 4	-1	
25			0 4	-5 1 (4)	25		9 9	1	
26	0 5		4	-4 1 (5)	26		10 2	-1	
27	4 3		3 1	-2 (6)	27		12 2	2 1	
28	0 1		4 1	-2 1	28		12 3	2	
29	0 2		4 6	-1 1					
30	1 9		4 1	1 2					
31	0 2		5 1	1 2					
Total	29 <sup>mm</sup>	M <sup>ms</sup>			Total	49 <sup>mm</sup> 8	M <sup>ms</sup>		

(1) Neige. — (2) Neige. — (3) Neige. — (4) Neige. — (5) Neige. —  
(6) Neige. — (7) Inondation complète de la vallée de la Nonette le 2,  
crue plus forte qu'en octobre.

Dressé par l'instituteur soussigné.

LAVALLÉE.

**Leçons d'Horticulture.**

AVRIL 1897.

ARBORICULTURE :

*Opérations à faire sur les arbres fruitiers au cours  
de la végétation.*

INSECTES NUISIBLES :

*L'Anthonome ; sa vie, ses mœurs ; moyen de le détruire.*

- Senlis :* Dimanche 4, à l'issue de la séance.  
*Barbery :* Jeudi 8, à 10 heures, à la mairie.  
*Rully :* Jeudi 8, à 2 h. 1/2, chez M. Bernard.  
*Crépy :* Dimanche 11, à 2 heures, à l'école des  
garçons.  
*Betz :* Jeudi 15, à 2 heures, à la mairie.  
*Pont-Ste-Maxence :* Dimanche 18, à 2 heures, à la mairie.  
*Gouvilleux :* Jeudi 22, à 2 heures, à la mairie.  
*Creil :* Dimanche 25, à 2 heures, à la mairie.  
*Nanteuil :* Jeudi 29, à 3 heures 1/2, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes  
présentes pour leur donner les renseignements qu'elle  
croiraient devoir lui demander.

**A CÉDER**

**Établissement d'Horticulteur.**

S'adresser à M. TASSIN père, à Senlis.

Senlis. — Imp. Nouvian.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

*Pour une Case :*

1 fois . . . . .	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40 fr.
3 fois de suite. . .	6 »»		12 fois de suite. . .	48 »»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.